

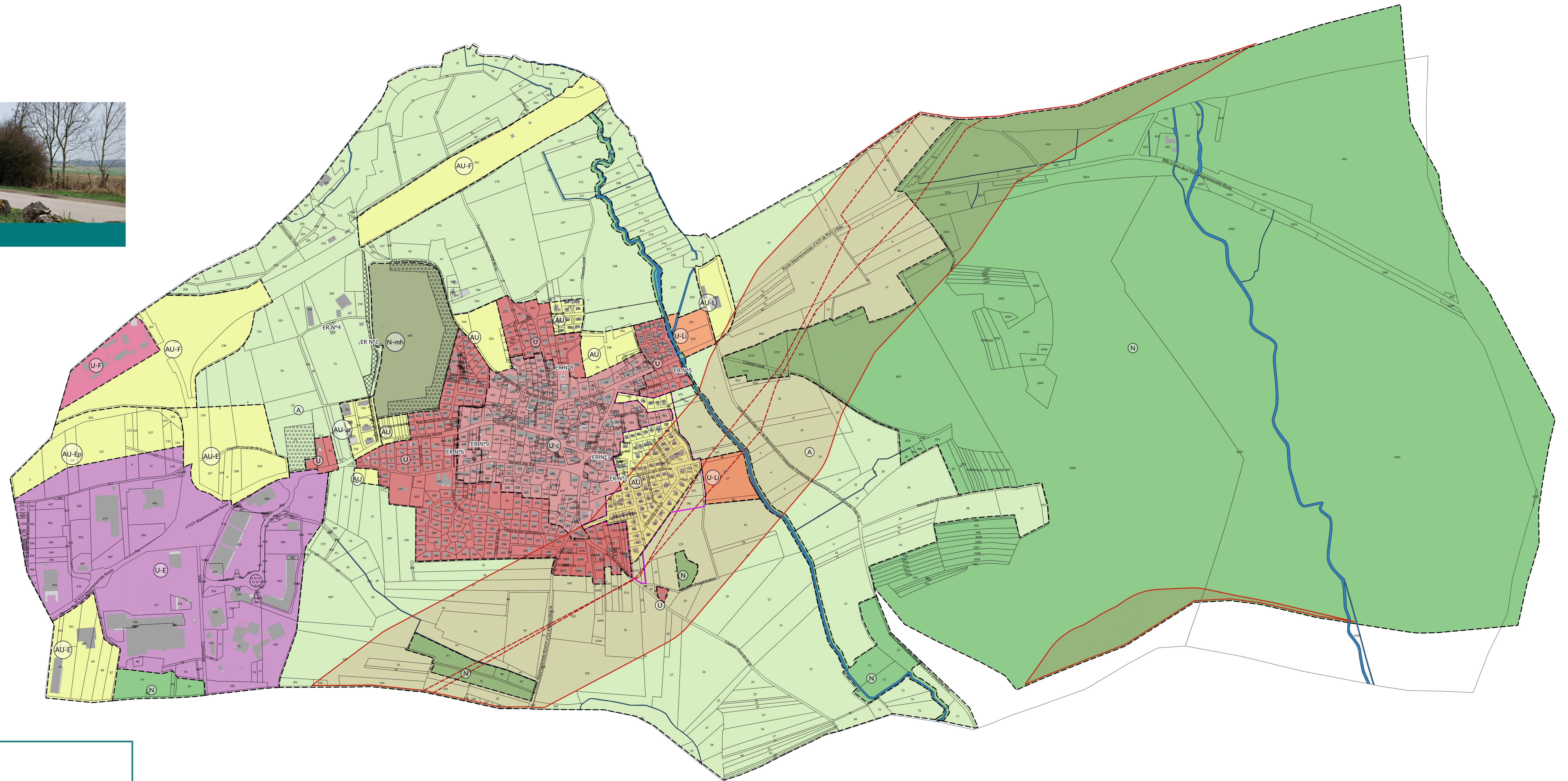
# Projet de création d'une voie verte

Mise en compatibilité  
du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Bessoncourt  
avec déclaration de projet

## ENQUÊTE PUBLIQUE

### 5- Zonage

Mai 2024



- Zonage**
- A : zone agricole
  - AU : zones à urbaniser à vocation dominante d'habitat
  - AU-ar : zones à urbaniser à vocation mixte habitat-artisanat-services
  - AU-E : zones à urbaniser à vocation d'activité
  - AU-Ep : zones à urbaniser à vocation d'équipements et services publics à forte sensibilité paysagère
  - AU-F : zones à urbaniser liée aux activités et services de l'autoroute (A.P.R.R.)
  - AU-L : zones à urbaniser à vocation d'équipements collectifs, liés aux loisirs.
  - N : zone de protection des milieux naturels et des forêts
  - N-mh : sous-secteur couvrant le fort de Bessoncourt, classé monument historique
  - U : zone urbaine, couvre les extensions récentes de l'habitat
  - U-c : zone urbaine, couvre le centre du village
  - U-E : zone urbaine, couvre la zone d'activité à dominante commerciale et tertiaire
  - U-F : zone urbaine, couvre le secteur bâti lié au service autoroutier
  - U-Li : zone urbaine, couvre des secteurs voués aux équipements sportifs et de loisirs, exposés à un risque d'inondation

**Cadastre**

parcelle

**Prescription**

- Espace boisé classé
- Emplacement réservé
- Périmètre effets létaux de l'Oléoduc
- Canalisation

**Information**

- ZAC Atruche

Origine cadastre DGI 2024 (c) droits de l'Etat réservés  
Document réalisé par l'AUTB

0 200 400 m

Format A0 - Echelle 1/5000